

** Une consultation publique a été tenue à 19 h 15 relativement à la demande de dérogation mineure de Madame Martine Soyez.

Séance ordinaire du 8 septembre 2015

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 8 septembre 2015, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1. Madame Julie Demers
District # 2. Madame Joanne Savage
District # 3. Madame Rita Fortier
District # 4. Monsieur Marc-André Vallières
District # 5. Monsieur Raymond Goyette
District # 6. Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Yvan Goyette.

Mme Johanne Carrier, secrétaire-trésorière est aussi présente.

2015-09-269 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "affaires diverses" ouverte.

2015-09-270 Nomination d'une secrétaire-trésorière pour la présente séance

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que soit nommée Madame Johanne Carrier comme secrétaire-trésorière pour la présente séance.

2015-09-271 Remise de bourse pour encourager la persévérance scolaire

Attendu que cinq (5) personnes sont venues porter leurs documents fournissant la preuve qu'ils ont reçu leur diplôme d'études secondaires (sec 5) ou un DEP;

Il est proposé par Madame Johanne Savage
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal autorise le paiement d'une bourse de 100 \$ par diplôme, tel que prévu dans la politique pour encourager la persévérance scolaire, à chacune des personnes suivantes : Mme Germaine Boucher, M. Michaël Côté, M. Francis Roy, M. Dave-Martin Lemieux-Deschênes, M. Patrice-Sylvain Guy.

**2015-09-272 Adoption du procès-verbal de la séance du
11 août 2015**

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2015 soit adopté et signé tel que présenté.

**2015-09-273 Participation au forum sur le
développement de la MRC**

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil autorise les personnes suivantes à participer au forum sur le développement de la MRC du Granit le vendredi 2 oct. à Frontenac soit : Mesdames les conseillères Julie Demers, Rita Fortier, M. Yvan Goyette, maire, Monsieur Jean-Guy Noël, conseiller, ainsi que Mme Guylaine Blais, directrice-générale.

** La directrice générale & secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil une liste des chèques qu'elle a émis du 12 août au 02 septembre 2015, ainsi qu'une liste des réquisitions autorisées par des employés municipaux, tel qu'autorisé et exigé par le règlement de contrôle et suivi budgétaire. Un résumé des salaires versés du 1^{er} au 31 août 2015 est également déposé.

2015-09-274 Compte du mois

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE les comptes présentés par la secrétaire-trésorière de la présente séance en date du 8 septembre 2015 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #201500438 à 201500479 sont émis.

Période d'information (19 h 35)

**2015-09-275 Annuler la résolution 2015-03-069 - Offre de
la firme comptable Raymond Chabot Grant
Thornton (RCGT)**

Il est proposé par Madame Joanne Savage
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal annule la résolution 2015-03-069 qui acceptait l'offre de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) pour faire le calcul de la méthode simplifiée.

2015-09-276 Mandat à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour faire la vérification du calcul de la méthode simplifiée

Il est proposé par Madame Julie Demers

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal mandate la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) pour faire la vérification du calcul de la méthode simplifiée utilisée par la directrice générale lors de la préparation des rapports trimestriels de la TPS et de la TVQ. Cette vérification sera faite une fois.

2015-09-277 Entente de partenariat avec la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)

Attendu que la municipalité désire mettre en place un partenariat avec la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) afin d'encourager les citoyens & propriétaires de Notre-Dame-des-Bois à fréquenter le parc national du Mont-Mégantic qui est situé dans notre municipalité ;

Attendu que la municipalité ainsi que la SÉPAQ souhaitent développer un sentiment d'appartenance chez les citoyens & propriétaires de Notre-Dame-des-Bois à l'égard du Parc, et par le fait même, favoriser les saines habitudes de vie ;

Attendu que le conseil municipal est d'accord pour rembourser la somme de 22.50\$ par citoyen ou propriétaire qui se procurera une carte parc ou une carte réseau d'ici au 31 décembre 2016, au maximum, 50 cartes seront remboursées, et les remboursements s'effectueront à partir du 1^{er} janvier 2016 ;

Attendu qu'avec ce partenariat le parc offre des avantages à ceux qui se procurent une carte parc et la SÉPAQ offre déjà des avantages à ceux qui se procurent leur carte réseau ;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal autorise la signature de l'entente de partenariat à intervenir entre la municipalité et la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).

QUE le maire et la directrice générale sont autorisés à signer cette entente, pour et au nom de la municipalité.

2015-09-278 AVIS DE MOTION – Règlement de tarification relatif au service d'abat poussière du secteur Domaine des Appalaches pour l'année 2015

Monsieur Jean-Guy Noël, conseiller, donne avis de motion qu'un règlement de tarification relatif au service d'abat poussière du secteur Domaine des Appalaches pour l'année 2015 sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

**2015-09-279 AVIS DE MOTION – Règlement de
tarification des services municipaux**

Monsieur Raymond Goyette, conseiller, donne avis de motion qu'un règlement de tarification des services municipaux sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

**2015-09-280 AVIS DE MOTION – Règlement de contrôle
et suivi budgétaire**

Madame Julie Demers, conseillère, donne avis de motion qu'un règlement de contrôle et suivi budgétaire sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

2015-09-281 Colloque de zone de l'ADMQ

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale & secrétaire-trésorière à participer au colloque de zone de l'ADMQ qui aura lieu à Danville le 17 septembre prochain. Le coût de l'inscription est de 85 \$.

**2015-09-282 Rencontre avec le Ministère du
Développement durable, de
l'Environnement et de la Lutte aux
changements climatiques concernant le
Règlement sur le prélèvement des eaux et
leur protection**

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil autorise le maire et le conseiller M. Jean-Guy Noël à participer à la rencontre avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatique concernant le Règlement sur le prélèvement qui se tiendra le 12 septembre 2015 à Drummondville. Le coût est de 45\$ par personne.

**2015-09-283 AVIS DE MOTION – Règlement établissant
un service de sécurité incendie**

Madame Joanne Savage, conseillère, donne avis de motion qu'un règlement établissant un service de sécurité incendie sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

2015-09-284 Achat de deux radios usagés

Attendu que Monsieur Patrick Charbonneau a deux radios usagés à vendre au coût de 900.00\$ pour les deux radios avec 2 batteries et 2 chargeurs inclus ;

(suite de la résolution # 2015-09-284)

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil autorise l'inspecteur à faire l'achat des deux radios usagés, un pour le service de voirie et l'autre comme radio supplémentaire en cas de besoin.

2015-09-285 Déneigement du chemin Marcil

Attendu que nous avons reçu deux offres pour le déneigement du chemin Marcil ;

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil accorde le contrat de déneigement du chemin Marcil à Service Forestier Stéphane Blais pour la période hivernale 2015-2016 avec possibilité de 4 renouvellements d'un an.

2015-09-286 AVIS DE MOTION – Règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux (10^e rang Est et 10^e rang Ouest)

Monsieur Marc-André Vallières, conseiller, donne avis de motion qu'un règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux (10^e rang Est et 10^e rang Ouest) sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

2015-09-287 Achat d'un produit de traitement pour abrasif à l'abra-Mag – Sebc

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise l'achat de 4950 litres d'ABRA MAG pour traiter une quantité de 275 tonnes d'abrasif (sable) au coût d'environ 3217.50 \$ + taxes.

QUE le conseil autorise la location d'une machinerie pour alimenter et vider le convoyeur, si nécessaire

2015-09-288 Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2014

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé au conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2014 ;

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil prend acte du dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2014,

2015-09-289

**Demande de modification aux règlements
d'urbanisme**

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil demande à l'aménagiste de la MRC du Granit de nous préparer les documents nécessaires à la modification de nos règlements d'urbanisme afin de pouvoir :

- Modifier la limite du périmètre urbain de la municipalité de façon à ce que la limite actuelle située au nord du terrain # 4 767 247, soit déplacée au sud du terrain # 4 767 059.
- Autoriser les murs mitoyens dans le périmètre d'urbanisation avec les mêmes normes que les murs mitoyens en dehors du périmètre urbain.
- Autoriser l'utilisation de conteneur où il y a un usage agricole, acéricole, apicole, à une distance minimale de 30 mètres du chemin et non visible de celui-ci, le conteneur doit rester propre et en bon état.
- Exiger un certificat d'implantation si la construction se situe à moins de 3 mètres de la limite minimale permise. Ce certificat ne sera pas obligatoire dans la zone urbaine si la construction doit respecter la moyenne des marges avant des propriétés adjacentes.
- Préciser la superficie maximale permise pour les garages dans les zones suivantes :
 - o M-1 : 93 m²
 - o M-2, M-3 et M-5 : 80 m²
 - o M-4 : 140 m²
 - o I et P : sans superficie maximale

2015-09-290

**Demande de dérogation mineure – 214,
chemin Georges – Madame Martine Soyez**

Attendu que Madame Martine Soyez, propriétaire du 214, chemin Georges, fait une demande de dérogation mineure dans le but de régulariser l'implantation du bâtiment principal situé à 11.08 mètres de la marge avant alors que le règlement exige 12 mètres ;

Attendu qu'en 2006 un permis de construction conforme a été demandé ;

Attendu que la propriété de Mme Soyez avait deux marges avant à respecter, soit celle vers le chemin Georges et une autre vers le cadastre du chemin qui fait un rond de virage et qui dans les faits n'est pas existant;

Attendu que le non-respect de la marge avant concernée ne cause préjudice à personne puisque le terrain adjacent est la partie conservée pour effectuer un rond de virage, partie de terrain non bâtissable et en friche ;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la présente dérogation mineure ;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette

Et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil accepte la demande de dérogation mineure de Mme Martine Soyez concernant l'emplacement de son bâtiment principal.

**2015-09-291 Mandat à la firme d'arpenteur EcceTerra
pour replacer un repère d'arpentage au 76,
Route Chesham**

Attendu que lors de travaux de réfection de la Route Chesham, les employés municipaux ont accidentellement enlevé un repère d'arpentage au 76, Route Chesham;

Attendu qu'à ce moment, les propriétaires ont avisé la municipalité de cet événement;

Attendu qu'il a été convenu à l'époque que la municipalité ferait replacer le repère d'arpentage, mais les propriétaires devaient fournir un certificat de localisation des repères;

Attendu que nous avons maintenant le dit document;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil demande à l'inspecteur d'informer la firme d'arpenteurs EcceTerra qu'elle a le mandat de replacer un repère d'arpentage au 76, Route Chesham.

Que le conseil accepte de payer les frais encourus par cette démarche.

**2015-09-292 Mandat à l'inspectrice adjointe en
environnement de la MRC du Granit**

Attendu que dans le paiement des quotes-parts annuelles de la MRC du Granit, ils ont inclus un 40h de service de l'adjointe en environnement qu'on peut utiliser au besoin ;

Attendu que certains éléments de la réglementation sur les cours d'eau pourraient être vérifiés ;

Il est proposé par Madame Joanne Savage
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal retient les services de l'adjointe en environnement de la MRC du Granit afin de régler des problématiques en lien avec la gestion des cours d'eau.

**2015-09-293 Programme Anxiété Zéro – installation des
bornes suite à l'acceptation de la
subvention**

Attendu que la municipalité a fait une demande de subvention au Programme Anxiété Zéro pour avoir des bornes électriques dans la municipalité;

Attendu que si nous sommes acceptés à cette subvention, la municipalité a seulement 30 jours après la réception des bornes pour en faire l'installation ;

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal autorise l'installation des bornes, par un électricien, suite à l'acceptation de la subvention et la réception des bornes.

**2015-09-294 Engagement de deux surveillants pour
l'aréna – période hivernale 2015-2016**

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil engage M. Mario L'Anglais et Mme Josée Gaudreau comme surveillants à l'aréna pour la période hivernale 2015-2016. Les deux employés se partageront le temps de travail.

**2015-09-295 Renouvellement du contrat de service pour
le photocopieur avec Mégaburo**

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise le renouvellement de contrat de service pour le photocopieur avec Mégaburo.

**2015-09-296 Participation à une rencontre d'information
et d'échanges portant sur les activités
d'Hydro-Québec**

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil accepte que M. le maire ainsi que l'inspecteur participent à la rencontre d'information et d'échanges portant sur les activités d'Hydro-Québec qui se tiendra le mercredi 7 octobre à Frontenac de 13h30 à 15h30.

Période de questions (20h05)

2015-09-297 Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la présente séance soit levée.

M. Yvan Goyette
Maire

Mme Johanne Carrier
Secrétaire-trésorière

(Il est 20h45)